

**Camp Notre-Dame de la Route - Garçons et filles de 15 à 17 ans**  
**7 - 21 juillet 2023**  
**La Femaz - Col du Mont-Cenis (Savoie)**

joindre  
UNE PHOTO  
d'identité  
récente

**NOM et PRENOM de l'enfant :**

**DATE et LIEU de NAISSANCE de l'enfant :**

**Etablissement scolaire :**

**Classe :**

**Nom et prénom du père :**

**Profession :**

**Nom et prénom de la mère :**

**Profession :**

**ADRESSE HABITUELLE :**

**adresse e-mail :**

**n° tél domicile :**

**n° tél bureau père**

**n° tél bureau mère :**

**n° tél portable père**

**n° tél portable mère :**

**n° tél portable jeune**

**adresse e-mail jeune :**

Comment avez-vous connu notre association ? (*précisez*) :

Nous, soussignés, PERE / MERE / TUTEUR LEGAL<sup>(1)</sup>

Inscrivons :

au camp **Notre Dame de la Route**

Autorisons :

- toute intervention chirurgicale URGENTE, sous anesthésie LOCALE ou GENERALE, décidée par un médecin
- l'assistante sanitaire à délivrer, sans consultation médicale, du paracétamol ou du doliprane, en cas de léger mal de tête
- les randonnées et les campements en montagne, les baignades sous la surveillance des animateurs
- l'activité de rafting ou de canyoning
- le transport en voiture par un animateur ou un responsable de l'association<sup>(1)</sup>
- l'association Saint Joseph des Tanneries à utiliser, pour la diffusion et/ou la publicité, dans le cadre strict de ses activités, les photographies qui pourraient être prises de mon enfant lors du séjour organisé par l'association<sup>(1)</sup>.

Pour maintenir une ambiance agréable, chacun est invité à apporter au groupe bonne humeur, excellente tenue et obéissance aux organisateurs. Aussi, avec l'accord des parents soussignés, les organisateurs se réservent le droit de renvoyer chez eux, AUX FRAIS DE LEUR FAMILLE, ceux qui, AYANT ETE PREALABLEMENT AVERTIS, troubleraient le bon ordre ou le bon esprit du groupe. Toute sortie sans l'accompagnement d'un animateur étant interdite, une défaillance sur ce point entraînerait le renvoi dans les mêmes conditions.

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS (indispensables en cas d'hospitalisation)

- . Nom et prénom de l'assuré social :
- . Profession de l'assuré social :
- . Adresse de l'assuré social :
- . Nom et adresse de l'employeur de l'assuré social :
- . N° de sécurité social de l'assuré social :
- . Référence complète de votre centre de Sécurité Sociale :
  
- . Référence de votre mutuelle complémentaire (nom, adresse et n° d'assuré) :
  
- . Référence de votre attestation d'assurance - responsabilité civile (nom, adresse et n° de police) :

## RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES – à remplir obligatoirement

. votre enfant sait-il nager ? OUI – NON<sup>(1)</sup>

***Le test d'aisance aquatique est obligatoire pour toutes les activités aquatiques. A faire réaliser en piscine et nous en fournir la photocopie pour le 14 juin 2023.***

. votre enfant est-il baptisé ? OUI – NON<sup>(1)</sup>

. est-il confirmé ? OUI – NON<sup>(1)</sup>

. a-t-il fait sa première communion ? OUI – NON<sup>(1)</sup>

. votre enfant sera conduit directement sur le lieu du départ - Lanslebourg (Savoie) : OUI – NON<sup>(1)</sup>

. **au départ**, votre enfant prendra le car à : PARIS - AUXERRE - BEAUNE - LYON - CHAMBERY<sup>(1)</sup>

. **au retour**, votre enfant s'arrêtera à : CHAMBERY - LYON - BEAUNE - AUXERRE - PARIS<sup>(1)</sup>

*Dans le cadre du RGPD, nous vous informons que ces informations sont collectées pour respecter la réglementation des accueils collectifs de mineurs. Ces données ne sont pas partagées avec des organismes extérieurs.*

*En signant cette fiche, vous acceptez que l'association utilise ces données dans le cadre de ses activités et de ses relations avec vous. Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée le 20 juin 2018 et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, nous vous informons que vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de ces données, d'un droit d'opposition et de limitation à un traitement, d'un droit à l'oubli et à la portabilité des informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à l'association par mail ou par courrier postal.*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2023

Signature des parents

(1) rayer les mentions inutiles

## REGLEMENT camp Notre-Dame de la Route : 690 € (tarif solidaire 710 €)

Des bourses peuvent être accordées aux familles rencontrant des difficultés financières. Pour aider au financement de nos camps, ceux qui le souhaitent peuvent **faire un don qui fera l'objet d'un reçu fiscal.**

Il ne sera tenu compte que des inscriptions accompagnées d'un acompte (200 € minimum) ou de la totalité de la somme. En cas de désistement avant le 14 juin 2023, une somme de 200 € sera retenue pour couvrir les frais engagés. Après cette date, elle sera portée à 350 €. L'état de votre compte vous sera envoyé début juin 2023.

Règlement par virement (**de préférence**) :  
**BNPPARB PARIS TOLBIAC (00895) IBAN = FR76 3000 4008 9500 0009 5046 726**

Règlement par chèque :

Règlement en espèces :

### lettre d'engagement à lire attentivement et à signer (parents et jeunes)

*Cher(e) Ami(e)*

*Tu viens de t'inscrire librement à participer au camp Notre Dame de la Route et c'est pour nous une grande joie de t'accueillir.*

*Ces journées vont être pour nous tous un grand moment d'amitié et de découverte, mais aussi et surtout un temps d'enrichissement spirituel. Nous aimerions que tu en sois bien conscient avant de nous retourner cette feuille d'inscription. C'est pour cela que nous te demandons de lire et signer ce qui suit :*

- Je m'engage*
- . à participer à toutes les activités proposées par l'association Saint Joseph des Tanneries ainsi qu'aux services communautaires, toujours avec bonne humeur (malgré la fatigue et la chaleur !)*
  - . à en accepter pleinement le caractère religieux et spirituel et à participer aux temps d'enseignement et de réflexion*
  - . à vivre une amitié claire et saine pendant ces journées, sans aucune ambiguïté*
  - . à se respecter les uns les autres, à respecter les adultes bénévoles qui m'accompagnent*
  - . à éviter tout langage grossier et à adopter une tenue correcte et respectueuse*
  - . à respecter les règles de sécurité et de santé suivantes (règles du Ministère de la Jeunesse et des Sports concernant les groupes de mineurs) :*
    - interdiction de fumer*
    - interdiction d'acheter et de consommer des boissons alcoolisées ainsi que toutes substances illicites*
    - interdiction de quitter le groupe à titre individuel ou collectif en l'absence d'animateur*
  - . à respecter les locaux et le matériel.*

*Tu peux venir avec ton portable, ton lecteur MP3, ta PSP, ta tablette, etc ... pour les trajets aller-retour depuis Paris. En revanche, pour être plus ouvert aux autres et aux activités du séjour et afin d'éviter de les perdre ou de les casser, nous te proposons de **les confier aux responsables** dès l'arrivée sur le lieu de séjour.*

LU ET APPROUVE

Le

2023

Signatures des Parents

Signature du jeune

Informations pratiques

- Nos séjours sont agréés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ils possèdent un numéro d'identification qui peut permettre de bénéficier des chèques-vacances, des aides proposées par certains comités d'entreprises ou éventuellement des bons-vacances des caisses d'allocations familiales.
- Le prix comprend l'hébergement ou le matériel de camping, la restauration, le voyage en car, les visites, les activités, l'assurance et la cotisation à notre association.
- Pour aider des familles qui rencontreraient des difficultés financières, vous pouvez faire un don pour lequel nous vous adresserons un reçu fiscal.
- Une réduction de tarif sera pratiquée pour l'inscription d'un enfant, à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit d'une même famille.
- En cas de difficultés financières, des bourses peuvent être attribuées.
- La fiche sanitaire de liaison sera adressée début juin 2023 avec l'état de compte et la convocation à la réunion de départ qui aura lieu le **mercredi 14 juin 2023, en fin d'après-midi**.

REGLEMENT camp Notre-Dame de la Route : 690 € (tarif solidaire 710 €)

Il ne sera tenu compte que des inscriptions accompagnées d'un acompte (200 € minimum) ou de la totalité de la somme. En cas de désistement avant le 14 juin 2023, une somme de 200 € sera retenue pour couvrir les frais engagés. Après cette date, elle sera portée à 350 €.

L'état de votre compte vous sera envoyé début juin 2023.

### lettre d'engagement à lire attentivement et à signer (parents et jeunes)

*Cher(e) Ami(e)*

*Tu viens de t'inscrire librement à participer au camp Notre Dame de la Route et c'est pour nous une grande joie de t'accueillir.*

*Ces journées vont être pour nous tous un grand moment d'amitié et de découverte, mais aussi et surtout un temps d'enrichissement spirituel. Nous aimerions que tu en sois bien conscient avant de nous retourner cette feuille d'inscription. C'est pour cela que nous te demandons de lire et signer ce qui suit :*

- Je m'engage*
- . à participer à toutes les activités proposées par l'association Saint Joseph des Tanneries ainsi qu'aux services communautaires, toujours avec bonne humeur (malgré la fatigue et la chaleur !)
  - . à en accepter pleinement le caractère religieux et spirituel et à participer aux temps d'enseignement et de réflexion
  - . à vivre une amitié claire et saine pendant ces journées, sans aucune ambiguïté
  - . à se respecter les uns les autres, à respecter les adultes bénévoles qui t'accompagnent
  - . à éviter tout langage grossier et à adopter une tenue correcte et respectueuse
  - . à respecter les règles de sécurité et de santé suivantes (règles du Ministère de la Jeunesse et des Sports concernant les groupes de mineurs) :
    - **interdiction de fumer**
    - **interdiction d'acheter et de consommer des boissons alcoolisées ainsi que toutes substances illicites**
    - **interdiction de quitter le groupe à titre individuel ou collectif en l'absence d'animateur**
  - . à respecter les locaux et le matériel

*Tu peux venir avec ton portable, ton lecteur MP3, ta PSP, ta tablette, etc ... pour les trajets aller-retour depuis Paris. En revanche, pour être plus ouvert aux autres et aux activités du séjour et afin d'éviter de les perdre ou de les casser, nous te proposons de **les confier aux responsables** dès l'arrivée sur le lieu de séjour.*